

EXTENSION ET RÉHABILITATION DE LA MAIRIE : C'EST PARTI !

Attendus et repoussés maintes fois depuis 2014, essentiellement pour des raisons budgétaires et d'autres actions jugées prioritaires par rapport à ce dossier, les travaux et le chantier de réfection et d'agrandissement de la mairie ont enfin débuté début octobre.

Prévu pour durer 11 mois, ce projet, mené en collaboration avec l'architecte Nathalie GARCIA, fidèle à ce dossier depuis le début de la réflexion, prévoit de réaménager entièrement les locaux, sécuriser, moderniser et améliorer l'accueil des administrés et les conditions de travail des salariés et des élus.

Estimé à un peu moins de 615 000 euros, ce projet qui comprend également la création d'une salle des mariages et d'une salle de conseil municipal sur le côté est du bâtiment, est cofinancé par le Département, l'Etat, la Région Sud PACA et la Communauté des Communes Vallée-des-Baux Alpilles.



LE GRAND DÉMÉNAGEMENT

En règle générale, déménager n'est pas chose aisée.

Déménager une mairie l'est encore moins.

Pourtant, début septembre, le personnel municipal et les élus se sont attelés à cette tâche en vue du commencement des travaux dans les locaux de la mairie.

Outre le mobilier, les dossiers et autres registres d'état civil, etc..., il a fallu organiser en amont de ce déménagement, et ce pendant plusieurs mois déjà, la réflexion et la mise en place des bureaux et autres espaces destinés à accueillir le public, le personnel et les élus dans de bonnes conditions, ainsi que le transfert de la téléphonie et du matériel informatique dans les locaux de la Bergerie, lieu d'accueil de la mairie durant la période des travaux.

On peut dire après coup que la bonne volonté de tous, l'organisation de l'entreprise de déménagement et la bonne préparation de cette action, ont permis une installation rapide et plutôt réussie de la mairie temporaire à la Bergerie.

Pour information les heures d'ouverture et d'accueil du public de la mairie restent inchangées durant la période de transfert et des travaux.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/05/2025

Approbation des travaux de voirie communale et demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône :

L'état de certaines voies communales revêtues de bitume, s'est nettement dégradé au fil des années. Certaines portions de ces voies nécessitent des travaux urgents de réfection, d'amélioration et/ou de mise en sécurité. C'est le cas du chemin du Pas de Clavel, du chemin de Saint-Jean et de l'Avenue de la Gare, du chemin des Pins de la Pie et de la rue de la Grand-Terre.

Des travaux de réfection avait déjà été réalisés par le passé mais ils n'ont pas suffi à endiguer tous les risques pour les usagers (déformation de la chaussée, nids de poule, difficulté pour les voitures de se croiser ou d'emprunter certaines portions en très grande partie cabossées par les racines de pins qui poussent sous le bitume).

Le devis de l'entreprise LTP (Les Terrassements de Provence) sise à Salon-de-Provence, estime les travaux à 53 336,80 € HT (64 004,16 € TTC).

Pour financer une partie de ces travaux, il est proposé à l'assemblée de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Conseil Départemental aide sollicitée au taux de 70% (travaux de proximité) 37 336,00 €HT
Participation restant à la charge de la commune 30% 16 001,00 €HT

Bien vacant et sans maître de la parcelle BY 24 de Madame GUILLAUMIER-BLANC CésarieAttribution d'une subvention de fonctionnement de 1 000,00€ à la Caisse des écoles de la commune :

Le rapporteur signale à l'assemblée les difficultés rencontrées cette année par la Caisse des écoles de la commune sur le financement du transport du séjour éducatif « classe verte » qui a eu lieu du 12 au 16 mai 2025, et du non-versement des aides escomptées par ses différents partenaires (Association, Etat).

Au regard de cette situation mettant ainsi en difficulté l'équilibre budgétaire de la Caisse des écoles de la commune pour l'exercice 2025, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000,00 euros.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer à la Caisse des écoles de la commune, une subvention de 1 000,00 euros et d'imputer son versement au chapitre 65 compte 65748 du BP 2025 de la commune.

Etablissement d'une convention d'objectifs entre la Commune et l'Association « Les Pitchouns » fixant le montant de la subvention annuelle à 18 000,00 euros :

L'association « Les Pitchouns » propose pour les enfants de la commune, des solutions de garde périscolaire et de centre aéré pendant les périodes de vacances scolaires.

Comme pour l'ensemble des autres associations utilisant des locaux communaux, une convention doit être établie.

Dans le cadre particulier des « Pitchouns » et eu égard du montant élevé (18 000,00 euros) de la subvention qui lui est allouée chaque année depuis deux ans, il est apparu indispensable d'établir une convention d'objectifs (ci-annexée) qui permettra un suivi plus précis de ses activités, de ses besoins et de l'usage qui est fait de l'argent public.

Cette convention est l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois qui a commencé avec le changement de l'équipe dirigeante de cette association, la création d'un groupe de travail réunissant élus de la majorité et de l'opposition, échanges avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) qui a proposé qu'un « audit » soit mené pour faire le point sur la situation de l'association.

Les propositions faites par chacun des intervenants ont été ou seront prises en compte en tout ou partie, afin d'assurer la pérennité de cette association qui emploie du personnel et qui rend un service indispensable aux parents.

La convention prévoit entre autres, un comité de suivi composé notamment du Maire ou de son représentant, de l'adjoint(e) à l'éducation, d'un élue de l'opposition et à défaut de la majorité, d'un agent administratif et de deux membres de l'association.

Création de deux emplois non permanents relatifs à un accroissement saisonnier d'activité - Article L. 332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/06/2025

Création d'un emploi permanent à temps complet : Rédacteur territorial Principal 1ère classe :

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent de Rédacteur territorial Principal 1ère classe à temps complet en charge d'assurer les missions de responsable des finances et que l'accomplissement des missions relèvent du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, le Conseil Municipal décide de créer un emploi de rédacteur territorial principal de 1ère classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, de catégorie B, sur le grade de rédacteur territorial principal 1ère classe relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

L'agent recruté devra justifier d'un BTS Comptabilité et, si possible, d'une expérience professionnelle dans le domaine des finances publiques d'au moins 5 ans.

Le traitement sera calculé par référence à l'indice brut 707 indice majoré 592, échelon 11, de l'échelle indiciaire du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux principaux 1ère classe.

Création d'un emploi permanent à temps complet : Rédacteur territorial Principal 1ère classe :

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent de Rédacteur territorial Principal 1ère classe à temps complet en charge d'assurer les missions d'instructeur des droits du sol et que l'accomplissement des missions relèvent du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, le Conseil Municipal décide de créer un emploi de rédacteur territorial principal de 1ère classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, de catégorie B, sur le grade de rédacteur territorial principal 1ère classe relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux. L'agent recruté devra justifier d'un MASTER 2 et, si possible, d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'urbanisme d'au moins 1 an.

Le traitement sera calculé par référence à l'indice brut 684, indice majoré 574, échelon 10 de l'échelle indiciaire du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux principaux 1ère classe.

Création d'un emploi permanent à temps complet : Adjoint administratif territorial :

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet en charge d'assurer les missions d'assistante de gestion administrative et que l'accomplissement des missions relèvent du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, de catégorie C, sur le grade d'adjoint administratif territorial relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux. L'agent recruté devra justifier d'un BEP CAP et, si possible, d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an. Le traitement sera calculé par référence à l'indice brut 387 indice majoré 373 échelon 8, de l'échelle indiciaire du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

Convention de partenariat culturel avec le Conseil Départemental - Dispositif « Provence en Scène » 2025/2026

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/07/2025

Création d'un emploi non permanent à temps complet : Adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité :

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet en charge d'assurer les missions au sein des services techniques et que l'accomplissement des missions relèvent du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, de catégorie C, sur le grade d'adjoint technique territorial relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité. Ce contrat sera d'une durée initiale de 12 mois renouvelable expressément dans la limite de 18 mois maximum.

Création d'un poste permanent de garde champêtre filière police municipale au sein de l'intercommunalitéRecomposition de l'organe délibérant des établissements publics de coopération inter-communale à fiscalité propre l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipauxBilan triennal à six ans du Plan Local d'UrbanismeBilan triennal de l'état du zéro artificialisation nette (ZAN)

Avis dans le cadre de la consultation préfectorale relativ au document cadre de la Chambre d'agriculture identifiant les surfaces agricoles, naturelles et forestières susceptibles d'accueillir des projets photovoltaïques au sol (hors agrivoltaïsme)

DE NOUVEAUX SERVICES CIVIQUES

Sans doute les avez-vous déjà croisés dans les rues du village depuis leur arrivée le 1er octobre dernier.

Baptiste (originaire de l'Indre) et Florian (originaire de Loire Atlantique) ont pris leur quartier au gîte de la Gare et ce, pour les six prochains mois. Ils sont avides de connaître le village et se font un plaisir d'aller au contact de la population.

Comme à l'accoutumée, leur recrutement et le suivi de leurs missions ont été confiés à l'association InSite France.

Ils auront de répondre aux deux missions qui leur ont été proposées :

1) La Municipalité souhaite réaliser un livre photo mettant à l'honneur les personnes qui font vivre le village par leur travail ou leurs engagements (élus, commerçants, artisans, membres associatifs...) mais aussi le patrimoine culturel et naturel qui caractérise la commune. Ce livre permettra de valoriser l'action de ces personnes mais représente également un travail de mémoire à destination des générations futures.

Ces missions permettront de faciliter le travail du ou de la future paysagiste qui interviendra sur le cimetière. Ainsi, les volontaires pourront :

- fédérer les habitants et animer la réflexion autour de la végétalisation du cimetière,
- à l'aide des fiches du Parc Naturel Régional, identifier les végétaux qui pourront être installés dans le cimetière,
- chercher des exemples de cimetières accueillant et/ou favorisant la biodiversité pour aider les habitants et les élus à imaginer le style de cimetière qu'ils aimeraient pour la commune.

Ces missions permettront de faciliter le travail du ou de la future paysagiste qui interviendra sur le cimetière.



de gauche à droite : Jean-Michel PERTUIT (1er Adjoint), Baptiste JEANROT et Florian GISLIER (Services civiques), Lionel ESCOFFIER (Maire)

Aureille INFOS

DÉSIMPERMÉABILISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Un projet qui prend forme

Les travaux engagés cet été par la société SAS Duclaux, ont permis de transformer progressivement cet espace en un lieu plus accueillant et mieux adapté aux besoins des enfants. Grâce à ces aménagements, la cour offre davantage d'espaces naturels, favorise la gestion des eaux pluviales et contribue à la fraîcheur des lieux pendant les périodes de chaleur.

Si certaines installations restent à réaliser dans les prochains jours, les grandes lignes du projet sont désormais bien visibles, et la métamorphose est déjà perceptible.

La Municipalité, en lien avec les enseignants, veille à ce que cette dernière phase se déroule dans les meilleures conditions afin de garantir un résultat à la hauteur des attentes. La commune se réjouit de voir ce projet se concrétiser peu à peu, au service du bien-être des enfants et de l'environnement.



| Les Chiffres

140

C'est le nombre total d'enfants inscrits à la rentrée scolaire 2025-2026; la répartition se faisant de la façon suivante :

> Ecole maternelle :

50 enfants (50 en 2024/2025)

> Ecole élémentaire :

90 enfants (91 en 2024/2025)

Pour information, les effectifs des 5 dernières années étaient de :

160 (2020-2021) - 166 (2021-2022) -

176 (2022-2023) - 148 (2023-2024) -

141 (2024-2025)

240

C'est le nombre de places assises autorisé par la commission accessibilité à la salle de la Grand-Terre. C'est également le nombre de billets d'entrées vendus pour le spectacle de Caroline Vigneaux du 3 octobre qui affichait complet.

C'est la plus grande affluence enregistrée par la commune pour un spectacle à entrée payante. De quoi motiver la commission culture pour réitérer ce type d'événement à l'automne 2026. Déjà de nombreux noms circulent...

Que dire de cette soirée magnifique passée en compagnie de Caroline Vigneaux qui, pendant 1h40 de spectacle, a captivé le public acquis à sa cause. De l'énergie, du rire, de l'engagement, de l'émotion parfois, tout y était. C'est sûr, on ne ressort pas indemne de son spectacle qui bouscule un peu nos certitudes et appuie souvent là où ça fait mal. Mais qu'est-ce qu'on a ri !



115

C'est en mètres cube le volume de béton nécessaire qu'il a fallu pour combler l'ancien château d'eau et permettre, enfin, que ce site soit en sécurité. La Municipalité rappelle qu'elle a candidaté à un appel à projet initié par le Parc naturel des Alpilles pour l'aménagement de 3 belvédères paysagers sur le territoire des Alpilles et pour lequel la réhabilitation de l'ancien château d'eau a été retenue. Un concours d'architectes régional est lancé. Aménagement à suivre en 2026...



AUREILLE FAIT SON CINÉMA...



Toujours dans un esprit de partage et d'ouverture sur les autres et le monde, la Commission Culture extra municipale, a souhaité proposer une nouvelle activité culturelle sur le village. Aux dires de nombreuses personnes présentes à ces séances de cinéma, l'expérience serait à renouveler sans aucun doute.

Film « BERGERS »

Le 21 septembre dernier a donc eu lieu la projection du film « Bergers », de la réalisatrice québécoise Sophie DERASPE. Ce film retrace le parcours d'un jeune publicitaire québécois qui plaque tout dans son pays pour venir faire le berger dans le sud-est de la France.

Le choix de ce film, énorme succès au Québec et sorti au printemps 2025 sur les écrans français, a été motivé par le fait que certaines scènes de ce dernier ont été tournées sur notre commune et notamment au mas de la Tapie.

Organisée en collaboration avec l'association la Strada, cinéma itinérant, cette projection a rencontré un grand succès auprès des habitants.

Film « URСULA HANES, l'expérience d'une vie »

Une semaine plus tard, la commission a souhaité mettre en lumière notre artiste locale Ursula Hanes, avec la projection du film qui lui est consacré « Ursula HANES, l'expérience d'une vie ».

En présence de la principale intéressée et de la réalisatrice Michèle GRIMAUD, les nombreux spectateurs ont pu apprécier et suivre le parcours artistique et personnel de cette femme hors du commun, qui a posé ses valises dans notre village depuis plusieurs décennies maintenant.

Aureille INFOS



CHANTS D'ICI ET D'AILLEURS

La commission Culture, en collaboration avec Jean-Noël PELEN, avait ouvert les portes du Vieux Moulin le samedi 20 septembre pour une veillée autour de chants traditionnels interprétés par des chanteuses et chanteurs amateurs locaux, mais pas que.

Ce fut une soirée des plus sympathiques, un beau moment de partage où chacun a pu apprécier ces chants venus d'ici et d'ailleurs et mesurer la qualité du travail proposé par Jean-Noël et la troupe présente ce soir-là.

Le public venu en nombre a pu échanger sur son ressenti autour d'une collation et du verre de l'amitié à l'entraîte et en fin de soirée.

Coup de Cœur

Coup de cœur à Fanny RONNÉ pour son intervention à l'école maternelle du mardi 6 mai. Son intervention fait suite à la journée en colline du 25 avril sur les P'tites bêtes avec le Parc naturel régional des Alpilles et l'association d'éducation à l'environnement Chemin Faisan.

Fanny a présenté son métier et son matériel puis a détaillé l'anatomie de l'abeille afin d'apprendre à les distinguer des guêpes, bourdons et frelons. Elle a attiré l'attention des enfants sur le grand intérêt des abeilles et de la pollinisation dans la nature.

Encore plus passionnant : la vie de l'abeille dans la ruche, ou comment elle fabrique la cire, le miel, la gelée royale, la propolis... tout cela au travers d'un cadre de ruche vitré pour que l'on puisse observer les abeilles, la reine (qui avait un point bleu) et constater la chaleur qu'elles produisent.

Puis, notre apicultrice a proposé aux enfants une petite séance dégustation et découverte. Les enfants ont ainsi pu goûter différentes sortes de miel de sa production.

Enfin, elle a offert pour chaque classe une bougie nounours en cire d'abeille et à chaque élève une sucette au miel.



LES ALPILLES PAR NATURE

C'est le samedi 4 octobre qu'a eu lieu le vernissage de l'exposition « Les Alpilles par nature » qui orne désormais les façades du centre ancien. Un public nombreux avait répondu présent à l'invitation de la municipalité pour venir découvrir, au cours d'une ballade dans les ruelles du vieux village, 12 espèces animales remarquables, toutes protégées, certaines en danger d'extinction et présentes sur le territoire de la commune. Une façon originale de sensibiliser, s'il le fallait, les promeneurs et les administrés sur la raréfaction de ces espèces avec qui nous cohabitons.

La Municipalité tient à remercier les particuliers qui ont accepté d'accueillir un tableau sur leur façade, le Parc naturel régional des Alpilles pour cette belle collaboration et la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, partenaire de cette opération.



Aureille INFOS

LE « JOUR DE LA NUIT 2025 » : UN GRAND CRU !

En partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles, la Municipalité soutient et participe à cette manifestation nationale du « Jour de la Nuit » depuis 14 ans.

Le *Jour de la Nuit* est une opération de sensibilisation rassemblant des communes, des associations et des passionnés pour sensibiliser la population aux méfaits de la pollution lumineuse due au sur-éclairage de nos villes et de nos villages.

Pour cette édition du 11 octobre 2025, la Municipalité avait confié l'organisation à Patrick STANTINA, administré de la commune et astronome averti, épaulé par Laurent FILIPOZZI (PNRA), Sandie

VILANE et Béatrice STANTINA.

Au programme : atelier enfants autour de la découverte du système solaire et des planètes visibles en soirée, conférence sur l'impact de la pollution lumineuse sur l'astronomie et notre quotidien et sur la présentation et la compréhension des objets célestes, observation du ciel étoilé.

Plus d'une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont participé à ces ateliers. Les enfants ont eu la surprise de pouvoir observer le Soleil en direct grâce aux deux lunettes solaires spéciales qui avaient été amenées par des astronomes venus prêter main forte à la manifestation. Les enfants, dont certains sont revenus le soir avec leurs parents,

sont tous repartis avec leur diplôme honorifique.

On notera une belle participation également à la conférence animée par Patrick STANTINA et Laurent FILIPOZZI ainsi qu'aux observations astronomiques



qui se sont déroulées en soirée sur le stade municipal.

La Municipalité vous donne d'ores et déjà rendez-vous en octobre 2026 pour la 18ème édition du Jour de la Nuit.

Aureille INFOS



« ACCUEIL PAYSAN » EN FÊTE !

Caroline et Jean-Yves FRANCART avaient convié la population à venir fêter sur leur exploitation les 25 ans d'« Accueil Paysan PACA ».

« Accuei Paysan », association loi 1901, est un réseau composé d'agriculteurs et d'acteurs ruraux, engagés en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable, équitable et solidaire. En Région SUD-PACA, « Accueil Paysan » fédère 31 fermes sur les six départements... dont la ferme BIO SOLEIL de Caroline et Jean-Yves !

Aureille INFOS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une belle réussite !

Le samedi 7 septembre 2025, la commune a organisé son traditionnel Forum des Associations, rassemblant cette année 21 associations locales. Tout au long de la matinée, de nombreux habitants sont venus à la rencontre des bénévoles pour découvrir la richesse et la diversité du tissu associatif communal.

Sous un temps idéal, les échanges ont été nombreux et chaleureux. Ce rendez-vous annuel a une nouvelle fois permis de mettre en valeur l'engagement des associations, véritables acteurs de la vie locale, et de faciliter les inscriptions aux différentes activités proposées pour la saison à venir.

La municipalité remercie l'ensemble des associations pour leur participation, ainsi que le public venu en grand nombre.

Rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle édition du Forum des Associations !



LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Chaque jeudi matin, l'Avenue Mistral s'anime au rythme du marché. C'est l'occasion de retrouver les saveurs authentiques et surtout de partager un moment convivial.

Nos producteurs et commerçants locaux vous accueillent avec le sourire et vous proposent leurs fruits et légumes de saison, leurs fromages, leurs poissons, leurs spécialités gourmandes.

Le marché, c'est aussi un lieu de rencontres : on y croise ses voisins, on échange quelques nouvelles, on prend le temps de discuter. Plus qu'un simple lieu d'achat, il est un vrai lien de vie et de proximité.

Aureille INFOS

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUE ET ORIENTAL



Si vous souhaitez encore manger des fruits et légumes, ou écouter les chants des oiseaux dans les prochaines décennies... participez à la protection des insectes pollinisateurs.



AVEC LA COMMUNE D'AUREILLE

PARTICIEZ AU PIÉGEAGE PRINTANIER DES FRELONS INVASIFS

- Piège le + sélectif du marché fourni par la commune, pour préserver le plus possible toutes les autres espèces.
- Chez vous, en ville ou à la campagne, sur un balcon, dans une cour ou un jardin.
- De février à mai, pour capturer les reines lors de la fondation des nids.
- Réalisable par tout(e) citoyen(ne) volontaire et soucieux(se) de la préservation des pollinisateurs.

Peu de contraintes :

- Vérifier régulièrement le piège et maintenir le niveau de l'appât.
- Effectuer un comptage des frelons capturés tous les 10 jours.
- Enregistrer ces résultats en ligne avec votre smartphone ou votre ordinateur. (procédure simple et intuitive accessible à tous)

Inscrivez-vous par mail : contact@mairie-aureille.fr

Aureille INFOS

UN ÉTÉ PLEIN D'AVENTURES AU CENTRE AÉRÉ !

Le centre aéré du village, organisé par l'association Les Pitchouns, a accueilli de nombreux enfants durant le mois de juillet pour un programme aussi varié qu'amusant !

Accrobranche, poney, jeux d'eau, camping pour les plus grands, jeux sportifs et même une découverte du Groenland : les activités n'ont pas manqué pour ravir petits et grands.

Rires, amitiés et bonne humeur étaient au rendez-vous

Le bureau des Pitchouns



CHOUCHOU À LA CANTINE DE L'ÉCOLE

Chouchou, ce sont des restaurants éphémères que j'ouvre dans toute la France avec l'envie de faire quelque chose de différent, que ce soit dans la cuisine, dans les boissons, en restant dans quelque chose de goûteux, en travaillant les produits locaux, de saison, en gardant du sens dans l'assiette, dans les verres et dans l'accueil.

Justement, en parlant de sens, j'avais vraiment envie de faire quelque chose ici, dans ce village que je connais si bien, avec ce "terroir" dans lequel j'ai grandi, dans lequel j'ai découvert la cuisine d'ailleurs, parce que pour moi ce n'était pas un restaurant éphémère de plus que j'ouvrirais, mais quelque chose de plus important, d'ancré dans mes racines ; ça faisait sens, particulièrement.

J'ai été accueilli dès les premiers tâtonnements de ce projet à la mairie en mai jusqu'à sa réalisation et sa mise en place en août (du 2 au 16 août) ; comme Pierre qui assurait le service l'a été d'ailleurs ! Et vous êtes venus nombreux !

Vous avez particulièrement apprécié, j'ai l'impression, l'aubergine et les basilics de Jean-Yves et Caroline FRANCART (Bio Soleil), la brousse de Virginie GILLET (SEV Gillet) et de l'ail frit, ou encore la Bouillabaisse VG aux algues avec l'œuf parfait des Poulettes des Trébons, et un kimchi de fenouil à la pêche.

Un grand merci aux Aureillois, à la Mairie, à Nathalie, ainsi qu'à tous nos producteurs et productrices locaux !

Noé Tir



MUTUELLE DE VILLAGE

Parce que l'accès aux soins pour tous doit être une priorité, la municipalité d'Aureille a mis en place il y a déjà quelques années, la « **MUTUELLE DE VILLAGE** ».

Pour ce beau projet, à destination de ses administrés et ses salariés, la commune d'Aureille, a fait confiance à la **Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud (M.G.A.)**, première mutuelle à avoir initié ce dispositif en 2013 avec la commune de Caumont-Sur-Durance.

Mutuelle de proximité, la M.G.A. bénéficie d'une longue expérience en matière de protection santé et prévoyance. Elle s'adresse aux particuliers, entreprises, fonctionnaires (labellisation), exploitants agricoles, commerçants, artisans, professions libérales (loi Madelin) en offrant des solutions pour tous, le choix des garanties, des tarifs calculés au plus juste.

Des permanences ont lieu régulièrement dans votre commune. Prenez contact auprès de votre Mairie, CCAS ou de la M.G.A au : 04.90.89.16.90, par mail : contact@mutmga.fr ou sur le site : www.mutuellegeneraledavignon.com



RENTRÉE DES CLASSES 2025

A l'école maternelle, la composition des classes est la suivante :

- Mme ARNOUX Blandine (petits/moyens) accompagnée par Christine REGINATO et Amandine FOUQUE
- Mme PEILLIERS Rébecca (moyens/grands) accompagnée par Nadine MAUDUIT.

A l'école primaire, nous retrouvons la répartition suivante :

- Mme SIRIEIX Laurence (CP/CE1)
- Mme PONCE Sandrine (CE1/CE2)
- Mme SIMON Christelle (CE2/CM1)
- Mme BRESSIEUX Julie/Mme SAUZE (CM1/CM2)



BRAVO À L'APE ET À TOUS LES PARTICIPANTS !

Malgré la pluie, la première course de « caisses à savon » organisée par l'APE a été un véritable succès. Merci à l'association pour avoir lancé cette nouvelle manifestation, pleine d'enthousiasme, de créativité et de convivialité !

Un immense bravo à tous les participants, petits et grands, pour leur imagination, leur courage et leur esprit d'équipe.

Un grand merci également à tous ceux qui ont encadré, préparé, sécurisé, servi et soutenu l'événement.

Et puis, un petit clin d'œil à nos municipaux pour leur brillante participation avec le record de l'épreuve sous la minute (0'57") !

A vos outils, vos idées... et rendez-vous sur la ligne de départ en 2026 !



Agenda

- Vendredi 31 octobre :
Halloween des enfants organisé par la Municipalité et la Bibliothèque Municipale
- Samedi 8 novembre :
Soirée « Blind Test » organisée par la Municipalité
- Mardi 11 novembre :
Cérémonie du 11 novembre 1918
- Dimanche 16 novembre :
« Autour de la Choucroute » A emporter ou à manger sur place. Manifestation organisée par l'association de soutien au CCFF
- Samedi 22 novembre :
Accueil des nouveaux arrivants organisé par la Municipalité
- Lundi 24 novembre :
Soirée de clôture de la saison boulistique organisée par la Pétanque Aureilloise
- Mercredi 26 novembre :
Repas des Anciens à la salle de la Grand-Terre organisé par la Municipalité
- Jeudi 27 novembre :
Réunion publique « Lutte contre les frelons asiatique et oriental » à la salle de la Grand-Terre organisée par la Municipalité
- Samedi 29 novembre :
Lancement des illuminations Place de l'Horloge organisé par la Municipalité
- Vente de sapins organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- Bal folk à la salle de la Grand-Terre organisé par la Municipalité
- Samedi 6 décembre :
Marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Elèves
- Ateliers créatifs de Noël organisés par la Municipalité
- Samedi 13 décembre :
Soirée Théâtre « Un petit jeu sans conséquence » avec le Théâtre des Calans, à la salle de la Grand-Terre, organisée par la Municipalité
- Dimanche 14 décembre :
Repas du Récati à la salle de la Grand-Terre
- Jeudi 15 janvier :
Vœux de la Municipalité à la salle de la Grand-Terre

DÉMONSTRATION DE CHIEN DE TROUPEAU

Récemment les enfants de nos deux écoles ont pu assister à une démonstration de travail de chiens de troupeau.

Organisée, proposée et réalisée gracieusement par Mr Vincent ARNAUDO, champion hors pair dans cette discipline, cette matinée a permis aux enfants de mieux comprendre le lien et le travail du chien et du berger avec les moutons, présents pour l'occasion sur le stade de foot.

Newton, Vasco et la jeune Laly ont émerveillé les enfants par leur impact et leur travail de précision sur ces derniers.

Encore une belle occasion pour nos jeunes écoliers de mieux apprêhender le monde rural qui les entoure.



DEUX FRÈRES QUI FONT RAYONNER NOTRE COMMUNE

Notre commune a la chance de compter parmi ses jeunes habitants deux frères au talent exceptionnel, Ilyes et Meziane Benhammou, qui se distinguent sur la scène nationale de l'athlétisme. Leur passion, leur détermination et les nombreux sacrifices consentis chaque jour inspirent admiration et fierté. Régulièrement aperçus sur nos routes lors de leurs entraînements, Ilyes et Meziane incarnent à merveille les valeurs d'effort, de rigueur et de persévérance. Et les résultats sont au rendez-vous !

Ilyes Benhammou, junior première année (né en 2007) et licencié à l'Olympique de Marseille Athlétisme, a réalisé une performance exceptionnelle sur 5000 mètres lors du meeting IFAM d'Oordegem, en août dernier en Belgique, avec un chrono de **14'03"20** (soit 2'48/km).

Il devient ainsi le **11^e meilleur performeur français U20 de tous les temps**, établissant un **nouveau record régional Provence-Alpes-Côte d'Azur U20**.

Meziane Benhammou, cadet deuxième année (né en 2009) et licencié à l'Entente Ouest Athlé 13, a lui aussi brillé en signant un temps de **30'40"** sur 10 km (soit 3'04/km) lors du Brasov Running Festival en Roumanie début octobre. Cette performance le place **2^e meilleur performeur français U18 de tous les temps**, égalant le



sans faille. Les frères Benhammou sont un véritable exemple pour la jeunesse de notre commune, et nous leur adressons toutes nos félicitations et nos encouragements pour la suite de leur prometteuse carrière.

Aureille INFOS

JEUNESSE AUREILLOISE : UNE ANNÉE BIEN REMPLIE...

Cette année, la Jeunesse Aureilloise a tourné à plein régime, organisant divers nouveaux projets qui ont pu voir le jour en 2025.

Après un changement de bureau en début d'année scolaire, de nouvelles idées ont été évoquées.

En février dernier, nous avons décidé d'organiser la première édition de la « Givrée Aureilloise », un événement en collaboration avec le bar Soler. L'objectif était de ramener la joie festive de l'été autour d'une journée déguisée, à l'image de la Folie Douce. Par la suite, nous avons dû faire une pause de quelques mois pour bien préparer les événements de l'été.

Le 4 juillet a eu lieu la première édition de « L'Estivale », une soirée conviviale où jeunes et moins jeunes ont pu passer un agréable moment. La présence du DJ Greg Herma a été une réussite, et nous sommes fiers de commencer à attirer des noms reconnus dans la région. Notre membre et cuisinier officiel, Mathias, a pu régaler toutes les personnes présentes avec ses sandwichs et ses planches de charcuterie. Est ensuite venue la première édition de la Féria de la Jeunesse. Un week-end de fête totale, entre apéritifs au bar Soler, notre Intervillages aux arènes suivie de sa bodega, et apéritif déguisé... Ce week-end avait pour objectif de rassembler tout le village ainsi que les visiteurs extérieurs, juste avant la fête votive du 15 août. Nous avons également pu organiser un concours de cartes au bar Soler en l'honneur de Max Garcia, qui, nous l'espérons, deviendra une journée incontournable de chaque édition de la Féria de la Jeunesse.

À noter que cette année, l'association fêtera les 25 ans de sa reprise en 2001 : un week-end à ne pas manquer !

Enfin, pour clôturer l'été en beauté, nous avons participé à l'organisation de la journée de la Color & Mousse Party lors de la fête votive du village, ainsi qu'à la vente des T-shirts de la fête. Cette fête reste le moment où tous les Aureillois se retrouvent autour d'un verre, pour un week-end mémorable, année après année.



Nous terminerons en remerciant toutes les personnes qui nous ont suivis dans nos projets, c'est-à-dire Mr le Maire Lionel Escoffier, ainsi que toute son équipe municipale, sans oublier les services techniques qui nous ont aidés à les mettre en place, nos partenaires annuels, ainsi que toutes les personnes qui nous ont filé un coup de main tout au long de l'année.

Et surtout, merci à tous ceux qui ont répondu présents et qui nous ont fait confiance pour passer leurs soirées avec nous !

À très vite...

La Jeunesse Aureilloise

Aureille INFOS

CHORALE DES ENFANTS À L'ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle tient à remercier Aurore Tanguy qui intervient chaque jeudi matin depuis le début de l'année pour animer la chorale des enfants. Son engagement et sa bonne humeur contribuent largement à faire de ce moment un temps fort apprécié de tous.



Bloc-notes

► RECENSEMENT

4ème période de l'année 2025 :

Les jeunes filles et garçons nés pendant la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009 sont appelés à se faire recenser à la mairie, dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire. Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour toutes les personnes suivantes :

- les français âgés de 16 ans,
 - les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans,
 - les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.
- Avant l'âge de 25 ans, toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique conformément à l'article L.113-4 du code du Service National.
- Lors du recensement, une attestation - à conserver - sera délivrée aux jeunes concernés.

► PERMANENCES DE L'ARCHITECTE DU CAUE

Il vous est possible, avant de déposer une DP ou un Permis de Construire, de rencontrer M. Olivier NAVELLET, architecte du CAUE qui peut vous conseiller. Cette consultation est entièrement gratuite. Il tient sa permanence en mairie le **3^{ème} mardi du mois**, de 9h à 12h. Les rendez-vous sont à prendre à l'accueil de la mairie au 04.90.59.92.01.

► PERMANENCES CCAS

Les prochaines permanences du CCAS auront lieu de **9h30 à 12h** en Mairie : **Samedi 15 novembre, Samedi 13 décembre, Samedi 10 janvier**

► PERMANENCE BUREAU INFO ENERGIE

Vous souhaitez faire des économies tout en privilégiant les énergies renouvelables ? Vous pouvez désormais bénéficier des conseils personnalisés et gratuits d'une conseillère INFO ENERGIE de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles. Toutes les demandes de renseignements et prises de rendez-vous se font au 04.90.54.54.53 ou info.energie@ccvba.fr

Permanence en mairie le **1^{er} mardi du mois, de 9h à 12h**.

Etat Civil du 1^{er} mai au 30 septembre 2025

Naissances :

DUBLE Gabriel.....	7 mai
PRALONG Elena.....	17 mai
PRALONG Juliette.....	17 mai
BAGROS Gabriel.....	21 mai
SALADINO Lina.....	26 mai
FLORENT Elli	29 mai
CLARISSE Esteban	16 juin
CLARISSE Mattéo	16 juin
CHAUSSENDE Colette.....	29 juin
DUMAS Louis	2 août

βacs (*) :

INDERBITZIN Quentin & GABRIEL Marie	15 mai
BORIE Benjamin & PICASSO Emilie	21 mai
HUMBERT Dominique & NOËL Rachel.....	6 juin
DI MARCO Thibaud & COT Manon.....	31 juillet
BENSE Euan & SHAW Rebecca.....	29 août
ÇEBI Jimmy & SOUSA Sandra.....	16 septembre

Mariages (*)

JOSUAN Alisée & FERRER Manon	3 mai
WILHELM Pascal & SUBRIN Brigitte	24 mai
LIEUTAUD Christophe & FERRER Muriel.....	21 juin
BRUNA Nicolas & FERAUD Julie	28 juin
SALLOUM-LAPEYRE Jules & CAFFARO Annouck	9 juillet
TOUTAIN Sacha & TOUBAS Marion.....	30 août
SOUBEYRAND Christophe & AUBERT Fabienne	26 septembre

Décès (*)

GIOVANNANGELI Blanche épouse GILLET 81 ans	8 mai
PRALONG Juliette.....	17 mai
PRALONG Elena.....	18 mai
AGUERRI-LAVILLA Nuria épouse ESCOT 92 ans.....	12 juin
REGINATO Jean-Pierre 61 ans.....	22 juin
GARCIA Françoise épouse MISTRAL 94 ans.....	23 juin
LOZANO André 85 ans.....	12 juillet
GUILLOT Jacqueline épouse BADIN 89 ans	23 juillet

(*)ne sont pris en compte que les actes d'état civil et les transcriptions enregistrés dans la commune

VIVRE ENSEMBLE EN BONNE ENTENTE

Dans notre village, la vie de proximité fait partie de ce qui rend notre quotidien agréable : nous nous connaissons, nous nous croisons souvent, nous partageons le même cadre de vie.



Cependant, il arrive que des désaccords surgissent entre voisins — qu'il s'agisse d'un bruit un peu trop présent, d'une haie non taillée, d'un animal bruyant ou d'un stationnement gênant.....

Avant que ces petites contrariétés (quelquefois futilles) ne prennent de l'ampleur, il est toujours préférable de privilégier le dialogue direct et la compréhension mutuelle. Un échange calme et respectueux résout la majorité des situations.

La mairie est parfois sollicitée pour intervenir dans ces différends. Nous rappelons que le maire n'a pas vocation à arbitrer les litiges privés entre habitants, sauf lorsque la tranquillité publique ou la sécurité sont en jeu. En revanche, la commune reste à votre écoute pour vous informer sur la réglementation, orienter vos démarches et promouvoir le processus de médiation.

Notre objectif est de préserver la qualité de vie et la convivialité qui font la richesse de notre village. Un peu de dialogue, de patience et de respect permettent souvent d'éviter bien des tensions.

"Un bon voisin, c'est d'abord quelqu'un avec qui on sait se parler."

Tribune des Elus de l'opposition

ET À LA FIN ?

Il nous a semblé utile de dire ce que nous avons fait tout au long de ce mandat. Car ce n'est pas toujours évident d'être des élus de l'opposition. Mais nous avons toujours veillé à être respectueux des personnes, vigilants et constructifs ce qui n'a pas été parfois le cas d'un petit nombre d'élus du camp majoritaire. Au moins au début du mandat.

Notre souci a toujours été l'intérêt du village et le respect du droit dans les affaires communales. Nous n'avons jamais rien demandé pour nous-mêmes ni pour des proches...

Nous avons participé à tous les conseils municipaux et à toutes les réunions de commission en faisant des observations et des propositions toujours dans l'intérêt de la commune. Nous avons été présents à toutes les cérémonies patriotiques et aux diverses inaugurations et célébrations.

Nous sommes à l'origine de quelques projets comme l'équipement numérique des écoles. Nous avons fortement aidé en tant qu'élus, l'association gérant le périscolaire et le centre aéré en obtenant par exemple des aides financières de l'État. Nous avons soutenu plusieurs projets comme la rénovation du centre ancien en votant favorablement lors des conseils municipaux. Nous avons participé activement aux actions sur la culture ou l'environnement. Et toujours dans une attitude démocratique : critiquer si nécessaire mais ensuite toujours proposer.

Au final, tout au long de ces presque 6 années de mandat que près d'un tiers des électrices et électeurs nous ont confié, nous avons mis en pratique la devise latine de notre commune d'Aureille : « *concordia parva crescunt* » soit « par la concorde, les petites choses grandissent » ou plus simplement, l'union fait la force.

Corinne Sanchez, Gilles Auteroche, Marithé Sergi

Tribune des Elus de la Majorité

La situation politique nationale n'apporte pas depuis longtemps et encore moins depuis ces dernières semaines une atmosphère de sérénité et de stabilité que l'on est en droit d'attendre d'une nation comme la France.

Loin des ambitions personnelles et de l'égo démesuré de nos femmes et de nos hommes politiques, qu'ils soient ou non aux affaires, nous, simples élus municipaux de la majorité, sommes à des années lumineuses de ces donneurs d'ordres et de leçons.

Tous les jours, nous nous débattons pour mener à bien les projets nécessaires au développement et à l'amélioration de nos conditions de vie, nous mobilisons toutes nos énergies pour ne pas dégrader la situation financière de la commune et nous sommes engagés pour notre village et au service de nos concitoyens sans aucune ambition politique et personnelle.

Notre leitmotiv reste l'engagement au service de tous dans un esprit de convivialité, de partage, de solidarité et du respect de chacun.

En tant que personnes adultes et responsables, nous pesons chaque décision, chaque prise de position dans le respect du plus grand nombre et celui de notre village.

Bien évidemment, lorsque vous êtes aux commandes et aux responsabilités, il est difficile de faire l'unanimité, le plus important à notre sens, quand vous avez la chance d'appartenir à une majorité municipale, c'est de ne pas perdre de vue et à l'esprit, le programme et les idées pour lesquels vous avez été élus.

C'est ce que nous nous efforçons de faire depuis maintenant plus de 5 années.